



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666

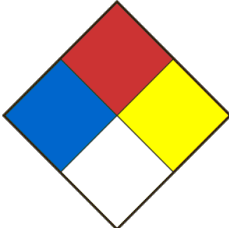
Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit CARBOTEST		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique -		Numéro MAT CS-0999	Masse molaire
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes -			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666	CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS préparée 2023-02-07	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Non classifié comme matière dangereuse selon SIMDUT 2015
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 1 Inflammabilité 1 Réactivité 0 Spécial

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Méthanol	67-56-1	0.8
Carbonate de sodium	497-19-8	0.05
Phénolphtaleine	77-09-8	0.02

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Principaux symptômes d'une forte exposition: Vision brouille. Étourdissements. Nausée et vomissements. Diarrhée. Troubles digestifs. Fatigue. Maux de têtes. Irritation cutanée, oculaire et du système respiratoire. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées. Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition. En cas d'intoxication, on peut administrer comme antidote: Fomépizole. Éthanol. Acide folinique ou l'acide folique comme adjuvant peuvent être administrés en cas d'intoxication au méthanol.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Conditions d'allumage	N'est plus inflammable à cette concentration.
Agents d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau à forte pression.
Produits de combustion dangereux	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone. Formaldéhyde. Oxydes de sodium.
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Couper toutes les sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	---

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais et sec. Protéger des rayons du soleil. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de l'humidité, de la lumière, des rayons du soleil et des produits incompatibles.
Méthode et équipement de manutention	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'ingestion et l'inhalation.

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Methanol	67-56-1	TWA	200 ppm 262 mg/m ³	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques	La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte			
		STEL	250 ppm 328 mg/m ³	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
	La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte			
		TWA	200 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
	Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée.			
		STEL	250 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
	Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée.			
		VEMP	200 ppm 262 mg/m ³	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
	Peau (percutanée)			
		VECD	250 ppm 328 mg/m ³	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
	Peau (percutanée)			
Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Calcium chloride	10043-52-4	LMPT	5 mg/m ³	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.

Origine des données	Sigma-Aldrich (Millipore Sigma)
Ventilation	Hotte.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Liquide rose-
Odeur	Donnée non disponible.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	Donnée non disponible.
Point de fusion / congélation	Données non disponibles
Point initial d'ébullition	Données non disponibles
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	6 (Méthanol)%
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	36 (Méthanol)%
Tension de vapeur	Données non disponibles
Solubilité	Miscible avec l'eau, les alcools et l'éther, acétone.
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	0.999g/ml (Théorique).
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Stable dans des conditions de stockage recommandées. Peut réagir violemment avec les substances incompatibles.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées. Instable si chauffé.
Risque de réactions dangereuses	Stable sous conditions normales. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Tenir à l'écart des flammes,des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Éviter le contact avec les matières incompatibles et les températures extrêmes. Chaleur, flammes, étincelles.
Substances incompatibles	Lorsqu'ils sont purs, les produits réagissent avec les produits suivants: Acides, Oxydants, chlorures d'acide, Anhydrides d'acide, Métaux alcalins, Agents réducteurs.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone. Formaldéhyde. Oxydes de sodium.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

CARBONATE DE SODIUM (58% DENSE)

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation et peut entraîner une inflammation de la conjonctive.
- Peau	Irritation. Une exposition intense et prolongée peut entraîner une forte irritation et des brûlures aux surfaces exposées.
- Respiration	Peut irriter le système respiratoire.
- Ingestion	Peut causer de douleurs gastro-intestinales, nausées et vomissements.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, conjonctivite, troubles nerveux, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, larmoiement, irritabilité, fatigue, nausées et vomissements.
DL ₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral(e)s - Rat - mâle et femelle : 2800 mg/kg. DL50 Dermale - Lapin - > 2 000 mg/kg.
CL ₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 inhalation - Rat 2.3 mg/l - 2 h

PHÉNOLPHTALÉINE

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aiguë :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
- Peau	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.
- Respiration	Peut être nocif par inhalation. Troubles nerveux, vertiges, toux, dyspnée, maux de tête, convulsions, nausées et vomissements. Peut irriter le système respiratoire.
- Ingestion	Peut être nocif par ingestion. Inconfort abdominal, de la diarrhée, des nausées, une diminution de la pression sanguine, de la faiblesse, une coloration rose de l'urine et des fèces. Troubles nerveux, désordres gastro-intestinaux, éruption cutanée, crampes, colite, diarrhées, vertiges, maux de tête, convulsions, nausées et vomissements.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	L'exposition à long terme peut provoquer : des douleurs abdominales, diarrhée, vomissements, déséquilibre électrolytique, déshydratation, malabsorption, stéatorrhée, perte de poids, polydipsie, polyurie, arythmie cardiaque, faiblesse musculaire, prostration et les lésions histopathologiques et des troubles des reins. Est reconnu comme agent cancérigène possible pour l'homme (classe 2B) par le CIRC.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	Donnée non disponible.
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	Donnée non disponible.

MÉTHANOL

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aiguë :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
- Peau	Irritation et dermatite.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Effets narcotiques, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, larmolement, paresthésie, nystagmus, somnolence, confusion, nausées et vomissements.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Effets narcotiques, lésions au foie, aux reins et aux yeux, douleurs abdominales, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, paresthésie, nystagmus, somnolence, incoordination, acidose, nausées et vomissements, convulsions, hypotension, collapsus respiratoire, perte de conscience, coma et peut entraîner la mort. L'absorption aiguë du méthanol peut entraîner la cécité. Dommages pour : foie, reins, yeux, coeur, système nerveux central.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Maux de tête, des étourdissements, des nausées, troubles visuels, diminution de l'acuité visuelle, dommages au foie et aux reins.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 1187 mg/kg DL50 Dermal - Lapin-15840 mg/kg
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Rat: 64000 ppm/4 h. CL50 Inhalation - Rat 115.9-130.7mg/L air / 4h.

TABLEAU SYNTHÈSE

Effets / Symptômes de l'exposition aiguë de la solution:	Selon les voies d'exposition ci-dessous.
Yeux	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Peau	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Respiration	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Ingestion	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Effets / Symptômes de l'exposition chronique :	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
ETA Mélange (Estimation de la toxicité aiguë)	DL50 Oral: >5000 mg/kg - Rat DL50: Cutanée: >5000 mg/kg - Lapin CL50 Inhalation: >100 000ppm - 4h - espèce non définie

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Méthanol: Toxicité pour les poissons: mortalité CL50 - Lepomis macrochirus - 15,400.0 mg/l - 96 h. Carbonate de sodium: Toxicité pour les poissons: CL50 - Lepomis macrochirus - 300 mg/l - 96 h Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 265 mg/l - 48 h
Persistence et dégradation	Facilement biodégradable (basé sur des produits similaires).
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Mobilité probable due à sa solubilité dans l'eau.
Autre effets nocifs	Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	N/R
Appellation réglementaire	
Classification du TMD	
Groupe d'emballage	
Indice de quantité limitée	
Indice PIU	
Dispositions particulières	

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Non classifié comme matière dangereuse selon SIMDUT 2015
---------------	--

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2023-02-07